

Quelques informations sur l'évaluation par compétences

Comme l'an passé, votre enfant est évalué cette année selon un **double système** associant **notes et compétences**. **Huit domaines** de compétences sont représentés et visibles depuis votre **Espace Pronote**.

Vous constaterez parfois un « écart » entre la moyenne d'une matière qui vous semble satisfaisante et une maîtrise fragile dans le domaine concerné...ou l'inverse.

En effet :

- La plupart des domaines sont **pluridisciplinaires et transversaux**. Ils ne correspondent donc pas à une seule matière.
- Certaines évaluations ne sont faites QUE par compétences et n'apparaissent pas dans le relevé de notes ou vice versa. Les deux systèmes ne visent donc pas à être superposés l'un à l'autre mais sont **complémentaires**.

Afin de suivre la progression de votre enfant, vous recevrez chaque mi-semestre deux documents : le **relevé de notes** et le **relevé de compétences** (non accessible sur pronote).

- Ces documents vous sont transmis en main propre ce soir. Le relevé de compétences vous permet d'avoir un aperçu des acquis de votre enfant par rapport à ce qui est attendu **au cours du cycle 4**, à savoir le niveau « **maîtrise satisfaisante** » dans chacun des huit domaines du « socle commun de connaissances, de compétences et de culture ».

Remarque : pour les 4^e et 3^e, les compétences acquises les années précédentes sont comptabilisées dans ce bilan partiel.

- Les seconds relevés vous seront transmis par voie postale en fin d'année. Pour les 3^e, le bilan de compétences **validera le niveau définitif de fin de cycle 4** pour l'acquisition des points de contrôle continu au brevet.